

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



DECEMBRE 2021 / N° 466

2€

VOS DÉSERTS FONT DÉSORDRES

L'eau, enjeu des luttes syndicales

SOMMAIRE

ICI ET MAINTENANT p.2 à 12

| Tribune

Acharnement anti-syndical à People & Baby, ça suffit! p.2

| Analyse

Vos déserts font désordres: une critique anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire à la désertification p.4

| Le conte du chômeur

Une nouvelle offensive de l'État dans la guerre de classe p.8

| Notre santé est capital et non un capital

Pour une santé collective non-marchande au service du public p.10

| Radio

Écoutez la CNT sur Radio Libertaire p.11

| Discriminer ? C'est toujours non

Les bibliothécaires toujours en lutte p.12

INTERNATIONAL p.14 à 21

| Italie p.14

| Kanaky p.15

| Palestine p.17

| Grèce p.19

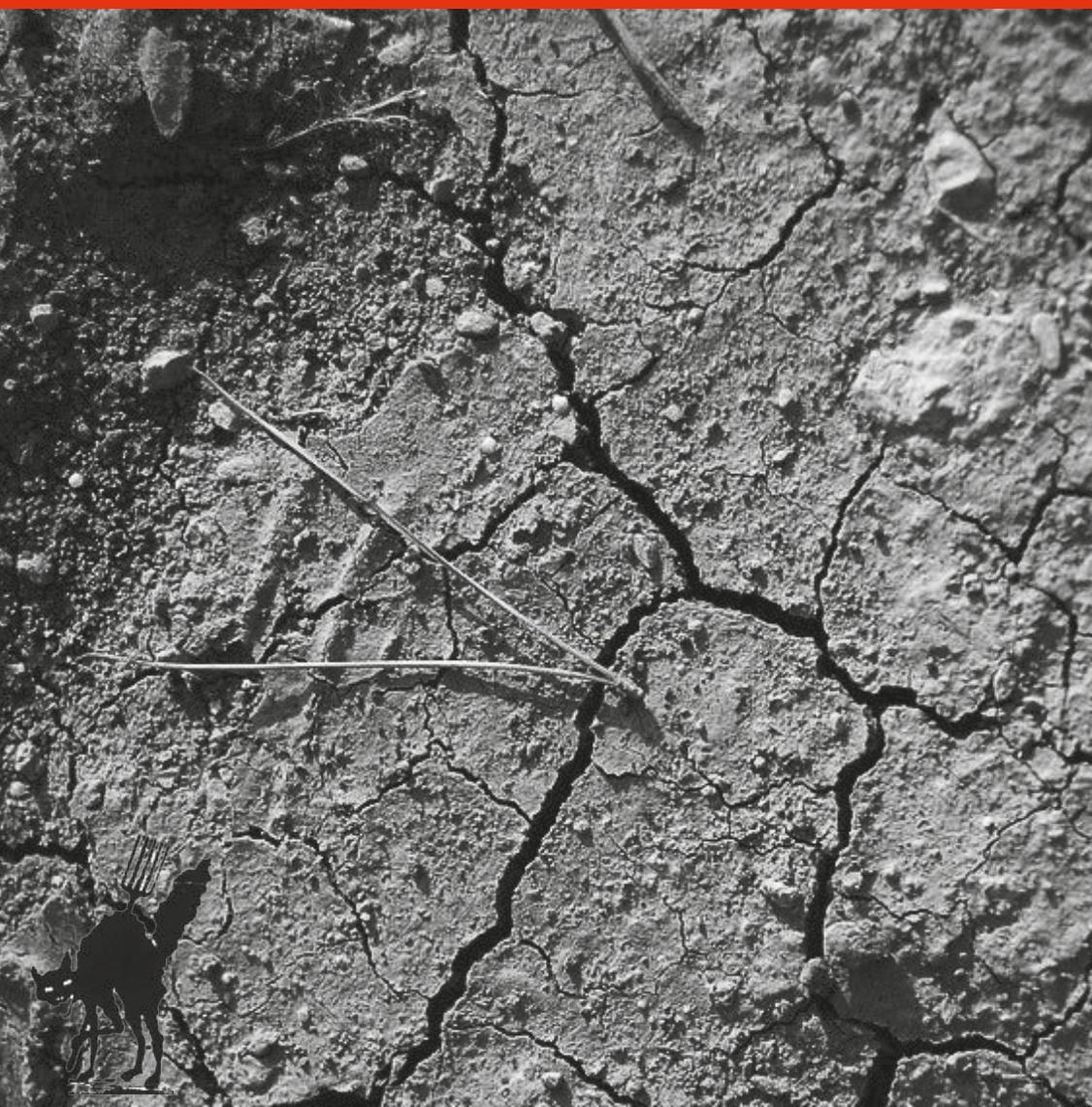
CULTURE p.22 à 23

● BD

Tropiques toxiques

● BD

À la maison des femmes



Acharnement anti-syndical à People & Baby, ça suffit!

Tribune

En 2010, la ville de Paris livrait à la sous-traitance plusieurs crèches à la société People & Baby dans le cadre de la libéralisation des marchés publics. Les conséquences furent immédiates pour les salariées de la Halte-garderie Giono reprises avec les murs : détérioration de leurs conditions de travail et rentabilité au détriment de la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles.

Cinq d'entre elles décidèrent alors de monter une section syndicale CNT (Confédération Nationale du Travail) pour faire valoir leurs droits, remis en cause à la fois par la municipalité et leur nouvel employeur. L'activité syndicale devenant gênante pour l'entreprise et la Ville de Paris, elles ont immédiatement eu à subir la répression en étant mises à pied puis licenciées pour quatre d'entre elles (l'inspection puis le ministère du travail refusant celui de la représentante syndicale).

Malgré leur victoire et celle de leur syndicat aux Prud'hommes en 2017 reconnaissant la discrimination syndicale et la préméditation des licenciements, la société People & Baby a continué son acharnement en faisant appel. Contre toute attente, la justice a donné raison à l'entreprise le 1er juillet 2021 contre quatre d'entre elles, remettant en cause en grande partie la décision prud'hommale et les constats de l'inspection du travail concluant à une discrimination syndicale.

La Cour d'Appel de Paris statuant à juge unique, les a de nouveau plongées dans la précarité : dans l'attente de leur recours en cassation, elles

sont aujourd'hui obligées, sous la menace des huissiers, de rendre la quasi-totalité des indemnités versées qui ont servi, outre les frais de 10 ans de procédure juridique, à éponger les dettes accumulées suite à la perte de leur emploi sans parler du préjudice enduré au plan familial et psychologique depuis le début du conflit. A ce remboursement d'un montant total de 145 000 euros viennent s'ajouter chaque jour les intérêts légaux de retard de paiement : des milliers d'euros par an tant qu'elles n'auront pas tout remboursé. Comme si cela ne suffisait pas, la juge a ordonné que deux des syndicalistes licenciées payent les frais d'huissiers !

Responsables syndicaux, politiques et associatifs, actrices et acteurs du monde culturel, nous ne pouvons rester passifs face à la détresse que vivent ces cinq femmes : nous appelons à soutenir, y compris financièrement, Assia, Cindy, Marion, Sophie et Virginie qui ont perdu leur travail

pour avoir refusé de subir les conséquences de la privatisation de la petite enfance, fait grève et s'être engagées syndicalement.

Un coup porté contre l'une ou l'un d'entre nous est un coup porté contre toutes et tous !

Une cagnotte en ligne a été ouverte. Les sommes récoltées via cette caisse en ligne permettront de soutenir le syndicat et les travailleuses pour aller au bout de leur combat.

<https://www.cotizup.com/cnt> ou chèques (indiquez au dos du chèque « soutien lutte people and baby ») à l'ordre de : CNT SSCT-RP 33 rue des Vignoles 75020 Paris.●

Signataires de la tribune
Au 05.11.2021





Organisations syndicales et politiques :

CNT (Confédération Nationale du Travail) : Confédération, Fédération Santé Social, Fédération Travail et Affaires Sociales (TEFP), Santé-Social Collectivités Territoriales RP, Etpreci 75, SIPMCS RP, Etpics 94, Educ 93, Union régionale du Languedoc-Roussillon, PTT Centre, CNT 30, Interpro 07, UL 33, Education-Santé-social 34, Intepro Brest, UD 66, Interpro 31, UL 13, Interco 71/58, Santé Social et Collectivités Territoriales 71/58, Santé Social et Collectivités Territoriales 35, Stics 72, CNT 38, Gilles Gour (inspecteur du travail, CNT-TEFP), Naoa Zouaoui (inspectrice du travail, CNT-TEFP)

CGT : Céline Verzeletti (secrétaire générale), UL Paris 13è, CGT Educ'Action 75, CGT-Travail Emploi Formation Professionnelle, SMAST-CGT (syndicat des ministères des affaires sociales et du travail)

Union syndicale Solidaires, Murielle Guilbert (déléguée générale), Simon Duteil (délégué général Union Syndicale Solidaires), Christian Mahieux (Fédération Sud Rail Solidaires), UL Solidaires Paris 5è 13è & Ivry

Sud : Fédération Sud Collectivités Territoriales, Laurent Degoussée (co-délégué Sud Commerces), Sud Culture BNF, Sud Éducation Université Paris I, Sud Santé-Sociaux Samu Social Paris

Collectif Pas de Bébé à la Consigne, Syndicat national des Professionnel-le-s de la petite enfance

Laurent Bosal (travailleur de l'inspection du travail), Eli Domota (porte-parole du LKP, Liannaj Kont Pwofitasyon), STC (Syndicat des Travailleurs Corses), USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités),

FA (Fédération Anarchiste), UCL (Union Communiste Libertaire)

Responsables et élu-e-s:

Nathalie Artaud (porte parole LO), Clémentine Autain (députée LFI), Olivier Besancenot (porte parole NPA), José Bové (syndicaliste paysan), Julie Garnier (conseillère régionale IDF, LFI), Jérôme Gleizes (élu Ville de Paris EELV), Arlette Laguiller (ancienne porte-parole LO), Vianney Orjebin (conseiller régional IDF LFI), Christine Poupin (porte parole NPA), Philippe Poutou (porte parole NPA), Christophe Prudhomme (conseiller régional IDF, LFI), Raphaël Qnouch (conseiller régional IDF, LFI), Suzy Rojzman (porte parole CNDF), Danielle Simonnet (élu Ville de Paris LFI)

Monde culturel et littéraire:

Isabelle Attard (directrice de musée, ex députée écologiste), Julien Barthélémy, Kingju (musicien, chanteur), Benoit Borrits (journaliste-essayiste animateur association « autogestion »), Brassens Not Dead (musiciens),

Sorj Chalandon (journaliste et écrivain), Alexandre Chenet (scénariste), Stéphanie Chevrier (éditrice), Philippe Corcuff (maître de conférences de science politique à Sciences Po Lyon), Daman (musicien), Bruno Daraquy (chanteur), Laurence De Cock (historienne), Dubamix (musicien), Toma Feterman (musicien et chanteur, La Caravane Passe, Soviet Suprem), Gé (musicienne et chanteuse, Latwal, Kochise, Cartouche), Dominique Grange (chanteuse engagée), Nilala Haddadi (libraire), Tomas Jiménez (musicien et chanteur, El Comunero), Krak in Dub (musicien), L'1consolable (musicien), Mathilde Larrière (historienne), Los Tres Puntos (musiciens), Maloka (label), Mantis (chanteur), Philippe Marlière (politiste), Léa Mestdagh (sociologue), Ogres de Barback (musiciens), Fabien Oresta (musicien High Tone, Dub Invaers), Tancrède Ramonet (cinéaste et musicien), René Binamé (musiciens), Frédéric Simeon (libraire), Antoine Spire (journaliste, président du Pen Club Français), Rachel Spire (avocate), Stratégie de paix (chanteurs), Jacques Tardi (dessinateur), Rémy Toulouse (éditeur), Serge Utgé-Royo (chanteur), Yannis Youlountas (réalisateur et militant)

Contact :

cnt.peopleandbaby@gmail.com / media@cnt-f.org

Vos déserts font désordres

Alertée par les camarades andalous et siciliens, la FTTE* tente ici de porter une critique anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire à la désertification de l'Europe.

Dans de vastes zones du Sud de l'Europe, les terres se transforment en désert. Dans le Nord, pas mieux : France et Royaume-Uni activent régulièrement leurs procédures sécheresse. L'été dernier, incendies de forêt inédits en Suède (20 000 ha brûlés), Finlande, Norvège : autre signe de la désertification européenne. En juin 2018, la Cour des comptes européenne note que treize pays de l'UE subissent cette désertification.

La désertification pour l'ONU c'est la « dégradation, en zone aride, semi-aride et sub-humide, des terres résultant de différents facteurs, tels que les variations climatiques et les activités humaines » Deux causes inextricablement liées. L'effet des activités humaines sur le climat planétaire n'est plus à démontrer, même si les logiques de dérèglement, globales et complexes, sont encore mal comprises, et nos moyens d'action

incertains. A contrario, les activités humaines qui détraquent le climat sont bien identifiées : urbanisation, agriculture dite conventionnelle (qu'on dit industrielle à la FTTE), consommation humaine, surtout dans ses aspects industriels et énergétiques, barrages et transferts d'eau... Des activités relevant d'une dynamique sociale et donc de l'action syndicale.

■ L'eau, enjeu des luttes syndicales

À la FTTE, nous luttons déjà pour garder la maîtrise des eaux et conserver les sols, dans nos pratiques quotidiennes ou face à l'administration.

Nous vous invitons à inclure l'eau dans vos combats syndicaux et à vous réapproprier sa gestion directe, que vous bossiez dans le secteur agricole, industriel ou

des services, ou dans votre logement, votre commune, par l'entrée technique ou politique. Si l'on considère que les techniques sont liées à un ordre social mû par ses règles, le changement de techniques amène alors un changement de l'ordre social et donc des règles. Et réciproquement.

Le modèle capitaliste, c'est la vente d'eau, de produits et services à haute valeur ajoutée. Continuer dans la direction actuelle nous mène à la création de circulations de l'eau en circuit fermé avec des technologies complexes (chères en construction, exploitation et maintenance) qui permettent à celles et ceux qui en ont les moyens de s'occuper de leur réserve d'eau en se foutant de celles des autres. Pas vraiment notre idéal à la CNT.

La fédération de l'éduc pourrait revendiquer un véritable pro-



POUR UNE PAYSANNERIE ★
AUTONOME & SOLIDAIRE
COOPERATIVES DE PRODUCTION DE DISTRIBUTION
LUTTES FONCIÈRES
ENTRAIDE
REFUS DES NÉCROTECHNOLOGIES
DÉSINDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE

CNT FTTE
FEDERATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
WWW.CNT-F.ORG/FTTE



gramme scolaire basé sur l'écologie sociale, et s'interroger sur le financement de la recherche publique, de la formation professionnelle et de l'Éducation nationale par FP2E (association de Véolia, Suez, Saur et consorts), vu leur usage immodéré des agent-es, technicien·nes, cadres et chercheur·ses. La fédé du bâtiment pourrait revendiquer la systématisation d'une gestion réellement responsable de l'eau dans les bâtiments et l'aménagement du territoire. Les fédés de la métallurgie, de l'énergie et des transports pourraient œuvrer à diminuer leur impact hydrique. La fédé santé-social sait pertinemment que l'accès à l'eau en quantité et qualité suffisantes est une des bases de la santé individuelle et collective. Et la fédé culture-spectacle pourrait revendiquer plus de pinard à table ! Enfin au niveau confédéral,

en plus de la réduction du temps de travail qui permet de s'occuper d'autres choses que de bosser, affirmer que la grève générale est notre meilleure arme pour sauver notre environnement.

■ Plus d'eau plus de vie

Les conséquences de la désertification sont atrocement simples et meurtrières : plus d'eau, puis plus de sol fertile, puis plus de végétation donc plus de bouffe. Des solutions ? Plusieurs options :

1) importer à manger au détriment de celles et ceux vivant dans les zones de production encore fertiles (ce que fait le colonialisme, à l'ancienne ou aujourd'hui, en accaparant les terres).

2) développer une agriculture hors-sol basée sur l'extraction minière de phosphore ou de gaz naturel servant à synthétiser les engrais azotés à partir de l'azote contenu dans l'air.

3) pomper l'eau non-renouvelable des nappes phréatiques fossiles.

4) émigrer, tant que possible, vers des terres encore fertiles.

Et sinon, mourir de faim et de soif, sur place. Ce ne sont pas des hypothèses : ça se passe déjà.

■ Le désert aboutissement capitaliste

La désertification, c'est un aboutissement du capitalisme qui n'offre comme solution, selon ses moyens, que d'aller exploiter d'autres congénères, d'aller se

faire exploiter par eux ou de mourir sur place.

La destruction des sols et la diminution des réserves en eau entraînent des conséquences intimement liées. On l'entend régulièrement : « *Comment ça se fait? Il pleut tout le temps, on entend parler de toutes ces inondations, ces orages! Et puis, les barrages font des réserves...* ». C'est vrai, les épisodes climatiques brutaux sont plus fréquents aujourd'hui, mais ce sont des conséquences du dérèglement climatique.

■ Le chemin de l'eau

L'aménagement du territoire (urbanisation, agriculture industrielle, barrages...) a étanché les sols et donc modifié les chemins de l'eau qui ruisselle rapidement sur un sol rendu imperméable par l'agriculture industrielle, les routes, les parkings, les constructions... Les barrages ne sont pas non plus conçus avec une approche d'intégration dans le système hydrogéologique : dans tous ces systèmes, les eaux de surface ne sont plus liées aux eaux souterraines.

L'alternance de pluies brutales et d'orages, suivies de longues périodes de sécheresse, empêche l'eau de pluie d'entrer en terre et de recharger les nappes phréatiques. Bien connu des paysannes, ce phénomène causé par le dérèglement climatique s'alimente de lui-même, devenant de plus en plus courant. Les sols, en milieu rural, sont finalement érodés et

la fréquence des inondations augmente. Le niveau d'eau des nappes phréatiques diminue donc (« *50% des nappes phréatiques affiche un niveau modérément bas à très bas* » au 1er janvier 2019 selon le BRGM – le Bureau de Recherches Géologiques et Minières), contribuant à la disparition des zones humides, zones riches de biodiversité et qui participent à la purification de l'eau et par transfert à l'élévation du niveau des mers. En zone côtière, l'intrusion d'eau saline qui remplace l'eau douce dans la nappe est un phénomène redoutable et irréversible.

■ L'effet d'anti-ruissellement

Si les nappes n'ont plus d'eau, si l'accès à la nappe est empêché par du bitume ou un sol tassé, les végétaux ne peuvent plus y puiser l'eau nécessaire à leur vie. Il y a moins de végétation et donc moins d'eau transpirée par les végétaux. Conséquence : la basse stratosphère se refroidit et la température au sol s'élève (rapport du GIEC 2014). L'eau qui s'évapore d'une plante absorbe les calories autour d'elle (d'où la sensation de fraîcheur sous un arbre et pas sous un parasol), puis les relâche au moment de se condenser sous forme de gouttes de pluie. L'augmentation de la différence de température entre le sol et les hautes couches de l'atmosphère accentue le nombre d'événements climatiques extrêmes, pluies violentes, orages. Le cercle vicieux est bouclé !

Pour « sécuriser la ressource », la

stratégie encore prédominante est de construire barrages et retenues d'eau artificielles, comme la tentative dans la forêt de Sivens au Testet ou la lutte en cours contre le barrage du Caussade. Des initiatives généralement pensées hors du système hydrogéologique, qui ne sécurisent pas un stockage dans les réservoirs naturels des nappes phréatiques et prônent le développement de l'irrigation pour s'adapter au changement climatique au détriment du cycle naturel de l'eau et des autres usages.

Pour rappel, l'être humain est composé de 60 à 80 % d'eau et l'on ne peut pas vivre plus de 48h sans boire. Plus d'eau, plus de vie. Celui qui contrôle l'eau, contrôle la terre et celles et ceux qui vivent dessus. (La suite dans le prochain numéro). ●

MAT

Soutien, échange ou autre : ftte@cnt-f.org

*FTTE: Fédération des travailleurs et travailleuses de la terre et de l'environnement



L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE n'a PAS D'AVENIR



**CNT
FTTE**

**CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL
FEDERATION DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES
DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

WWW.CNT-F.ORG/FTTE

CNT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

**Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes**

www.cnt-f.org – Mèl : cnt@cnt-f.org

COMBAT SYNDICALISTE

CNT – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris

Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Le conte du chômeur

Nouveau calcul de l'indemnisation chômage, une nouvelle offensive de l'État dans la guerre de classe

Pour l'État (le discours est identique chez les experts et consors), le chômeur, du haut de ses allocations (précisons d'emblée que la moitié n'en touche pas et une partie seulement le RSA), nargue le patronat qui aimerait bien embaucher pour développer son activité, relancer l'économie, produire plus pour gagner plus. Seulement, le chômeur, il ne veut pas ! Avec ses mirobolantes allocations et ses rendez-vous réguliers à Pôle-emploi, il préfère éviter de travailler et se la couler douce. Les représentants de l'État nous assènent que le chômeur touche plus en ne travaillant pas : réduisons donc les allocs ! En évitant de soulever la question épineuse des (trop) bas salaires. La défiscalisation de l'aumône promise au personnel des bars et restaurants ne contribuera pas à leur revalorisation. perpétuel discours de culpabilisation libérale, « des milliers d'offres [d'emploi] ne sont pas pourvus », « il y a du travail », le chômeur se sent obligé d'accepter un peu n'importe quoi... à n'importe quelle condition.

■ La Réforme

Elle consiste à modifier le calcul du salaire journalier de référence qui sert de base au calcul des indemnités chômage. Selon l'Unedic, 1,15 million d'allocataires toucherait une indemnité plus faible (-17%) l'année suivant l'entrée en vigueur de la réforme.

■ Reprendre le chemin de la lutte des classes

S'il y a bien une qualité que l'on ne peut dénier au personnel politique, c'est sa constance dans la volonté de réduire les indemnités chômage et de forcer les travailleuses et travailleurs



sans emploi à en accepter un même à temps partiel, même en contrat précaire.

Cette énième réforme vise, en réalité, à augmenter la pression sur les travailleur·ses sans emploi des secteurs connaissant « des difficultés de recrutement en particulier dans les secteurs ayant recours aux contrats courts ». Autrement dit, en contraignant financièrement les travailleur·ses sans emploi de ces secteurs à chercher du travail, cela accentue la concurrence entre travailleur·ses

sans emploi, ce qui a pour effet mécanique :

- 1) De les pousser à accepter des conditions moins bonnes
- 2) D'inciter le patronat à mettre la pression sur les travailleur·ses en poste

Aujourd'hui, la lutte des classes est toujours le moteur des rapports sociaux entre patronat, son pendant, l'État et la classe ouvrière ;

La réforme en quelques mots

Concrètement, les conditions d'éligibilité passeront de 4 à 6 mois lorsqu'il y aura à la fois une baisse d'« au moins 130 000 » demandeuses et demandeurs d'emploi inscrit·es à Pôle emploi en catégorie A « au cours des six derniers mois » et 2,7 millions de déclarations préalables à l'embauche de plus d'un mois sur quatre mois consécutifs.



Petit lexique de novlangue libérale

Réforme sociale : n. fém., expression utilisée dans le cadre d'une nouvelle attaque contre la classe ouvrière menée par l'État. On trouve des expressions semblables dans la bouche du patronat : « plan social », « plan de sauvegarde de l'emploi ». Traduction : destruction des acquis sociaux de la classe ouvrière dans le but de favoriser le patronat.

Aujourd'hui, l'État et le patronat mènent ce combat de classe ;

Aujourd'hui, rares sont les organisations de classe qui, à la fois, sont conscientes des enjeux et tentent avec leur moyen de mener ce combat contre l'État et le patronat ; Ne laissons pas le terrain de la lutte des classes au patronat et à l'État !

Aujourd'hui, la CNT, continue ce combat. Nous avons pour but de poursuivre, par la lutte de classes et l'action directe, la libération des travailleuses et travailleurs qui ne sera réalisée que par la transformation totale de la société actuelle. Celle-ci ne s'accomplira que par la suppression du salariat et du patronat, par la syndicalisation des moyens de produc-

tion, de répartition, d'échange et de consommation, et le remplacement de l'État par un organisme issu du syndicalisme lui-même et géré par l'ensemble de la société.

Ce programme est ambitieux, il peut paraître impossible, utopiste. Cela, c'est le discours de ceux qui veulent que rien ne change car les positions qu'ils occupent leur conviennent.

Nous pensons ainsi qu'il convient de ne pas abandonner la lutte des classes, de renforcer notre conscience de classe face à toutes les idéologies visant à masquer les rapports de production. ●

Notre santé est capital et non un capital, pour une santé en fonction des besoins

Alors que depuis bientôt deux ans, nous traversons une crise de santé mondiale, la politique comptable se poursuit.

5 700 lits d'hôpital en moins en 2020, près de 100 000 de moins sur la période 1993-2018. On peut s'arrêter à ces chiffres, baisser les bras, se résigner et se dire « c'est comme ça », « on y peut rien ». On peut aussi voir que, derrière cette réduction drastique des moyens, ce sont les quelques sept millions de patientes et patients qui souffrent d'attendre dans les couloirs des urgences qu'une place en service soit disponible pour que l'on s'occupe d'eux et d'elles, ce sont les personnels des hôpitaux qui passent du temps à chercher une place pour leur patient plutôt qu'à le soigner, ce sont des tensions qui éclatent entre patient-e et personnel. C'est aussi le développement de l'hospitalisation à domicile et tant pis pour les familles.

On voit maintenant des affichettes informant que toute-agression-verbale-ou-physique-à-l'encontre-du-personnel fera l'objet d'une plainte orner les murs des hôpitaux alors même que l'hôpital doit être un lieu d'accueil et de soin pour l'ensemble de la population.

■ Un financement des hôpitaux problématique

Jusqu'en 2004, les hôpitaux recevaient une dotation globale de fonctionnement. Elle était reconduite annuellement et revalorisée selon les besoins. Depuis la mise en place de la tarification à l'acte, la fameuse « T2A », a bouleversé complètement le financement des hôpitaux [voir encart]. Le budget alloué est systématiquement insuffisant pour assurer un bon fonctionnement de l'hôpital public. Cela conduit à une impossibilité de financer des investissements, à renier sur les dépenses (entretien des locaux, personnel et

lits en moins, etc.). Cela conduit à la situation absurde où les hôpitaux sont contraints d'emprunter pour assurer leur dépense ! L'endettement est tel (30 milliards d'euros) que l'État prévoit (non pas de refondre le système de financement afin que les hôpitaux ne s'endettent plus) de reprendre une partie de la dette... au grand bénéfice des banques.

■ Revendications immédiates

Dans l'immédiat, la CNT revendique la fin de la tarification à l'acte ; le juste financement de l'hôpital public en fonction des besoins, selon les réalités locales.

La définition d'un nombre minimal de lits d'hospitalisation par région selon les besoins ; la fin des brevets et l'orientation de la recherche en fonction des besoins. Soigner ne se réduit pas à un acte technique, il faut que le personnel soignant ait le temps d'écouter et d'échanger avec le patient, il convient donc d'augmenter le nombre de personnels afin d'augmenter le temps moyen par patient. Cela revalorisera par la même le métier de soignant.

■ Santé collective ou santé individuelle

En parallèle des logiques d'économie de la dépense publique, ont fleuri de nombreux discours et verbiages sur la santé. Sous ces discours « bien-être » se cache l'idéologie libérale dont l'objet est de justifier tous les renoncements collectifs. De la santé publique, nous sommes passées à une santé privée.

Cela conduit à un déplacement d'une responsabilité collective vers une responsabilité individuelle. L'individu est en charge de son état

Un service public où l'on refuse cert

Quel en est le principe ?

En fonction des maladies, du profil des patient-es, des actes et des soins, chaque séjour est codé et rattaché à un « groupe homogène de séjours » associé à un tarif versé par l'assurance maladie. Ce mécanisme, logique et sensé en apparence, a de nombreux effets pervers : une maximisation des recettes via une multiplication des actes, une orientation des soins vers les actes techniques les plus rémunérateurs. Les patient-es à maladie chronique (qui nécessitent donc plus d'interventions humaines) sont moins valorisés. Cela conduit ainsi à un tri au détriment des personnes les plus fragiles, les plus âgées. Les lois de finance de la Sécurité sociale encouragent les hôpitaux à faire plus d'activités afin de recevoir un budget plus conséquent. Les objectifs d'économie sur la santé (quand bien même la bonne santé est un besoin incompressible) couplés à la baisse des tarifs hospitaliers conduit à une décorrélation complète entre le coût réel d'un acte et son tarif.



de santé, l'État ne l'est plus. C'est dorénavant à chacun et chacune de prendre soin de sa santé alors même que tout le monde n'a pas les moyens financiers de le faire comme l'achat de produits non industriels par exemple.

■ Santé et capitalisme

Le capitalisme est un système totalitaire. De par son fonctionnement, il se développe et s'étend. Cela conduit à ce que de plus en plus d'aspects de nos vies soient régentés par la marchandise. La logique de la marchandisation s'est introduite depuis bien longtemps dans la sphère de la santé. Quand bien même nous l'arracherions au capitalisme, ce ne serait

que partie remise. Pour une santé juste et bonne, il faut en finir définitivement avec le capitalisme. C'est le seul moyen pour mener une vie riche et se soigner sans souci.

Pour une santé collective non-marchande au service du public ! ●

Etpreci 75

Écoutez la CNT sur Radio Libertaire 89.4 MHz



« *Le Monde Merveilleux du Travail* » de 19H30 à 21H 1er, 3ème & 5ème lundi par le SCIAL RP

Radio libertaria de 20H30 à 22H30

2ème mardi : « Educ 9-3 » par le STE 93

3ème mardi : par PTT 75

4ème mardi : « Sévices publics » par la CNT ÉNERGIE

Dans les *Chroniques Syndicales* : traitement des luttes et de l'actualité sociale de 11H30 à 13H30

1er samedi : par PTT 75

2ème samedi : par PTT 75

4ème samedi : par le Secrétariat International de la CNT

5ème dimanche : « *Micro-Ondes 94* » par ETPICS 94 ou un autre syndicat du 94 de 15H30 à 17H

En écoute directe, en et hors région parisienne, sur le site internet : www.radio-libertaire.net (consultez l'agenda des émissions, les podcasts)

Podcasts disponibles aussi sur le www.mixcloud.com/radiolibertaire pour y retrouvez les émissions antérieures.

Ainsi que sur le site de la CNT région parisienne

<https://www.cnt-f.org/urp/>

Discriminer ? C'est toujours non

Les bibliothécaires toujours en lutte.

En lutte depuis le 30 juillet 2021 pour que les services publics restent véritablement des services pour tous les publics, les bibliothécaires de Grenoble sont toujours mobilisé-es contre le passe sanitaire. Nous vous avons relaté cette résistance dans le Combat syndicaliste précédent (novembre 2021).

Où en étions-nous alors ? Près de 3 semaine de grève ininterrompue commencée le 24 août ; des jours de grève "perlée", tous les mercredis et samedis, depuis le 12 septembre ; un refus de contrôler le passe sanitaire par de nombreuses et nombreux bibliothécaires lors des jours ouvrés ; une intersyndicale unissant tous les syndicats de la mairie, du jamais vu à Grenoble ; 3 journées de grève nationale reprises un peu partout en France ; un "dialogue" avec la mairie – notre employeuse – absolument

Pour vous tenir informé-e de la lutte en temps, presque, réel :

Localement : www.cnt-f.org/ul38/ et sur facebook la page "Bibliothécaires de Grenoble en lutte", à noter que plusieurs page sur le même principe de nom se sont montées dans différentes régions ou ville.

Nationalement : la page facebook "Bibliothécaires mobilisés" recense la plupart des actions.



inexistant, les échanges étant à sens unique et faits d'injonctions aux bibliothécaires et syndicats... et des menaces de sanctions.

Et alors, durant ce mois écoulé, de mi-octobre à mi-novembre, date de bouclage du Combat syndicaliste, que s'est-il passé ?

Sur le plan de l'accessibilité aux bibliothèques pour tous les publics: absolument rien de plus que les

quelques exceptions accordées début octobre. Les personnes ne souhaitant pas présenter ce fameux passe sanitaire ne peuvent toujours pas entrer dans les établissements. On est donc bien là face à une rupture du service public. Pour les bibliothécaires : la lutte continue, avec volonté et fatigue.

Les journées de grève, d'assemblées générales et de rassemble-

ments se poursuivent. La situation n'ayant pas changé, les revendications sont maintenues : l'accès pour toutes et tous, sans restriction, aux services publics.

L'une des nouvelles d'importance de ce mois est la montée en puissance des menaces de sanctions : les convocations à entretien disciplinaire pleuvent !

Le mardi 16 novembre, 4 bibliothécaires sont convoqué-e-s par l'employeur. Le mardi 23 novembre, ce sont 3 autres bibliothécaires qui se rendront aux mêmes convocations dont une syndiquée CNT. Le vendredi 26, 3 nouveaux et nouvelles collègues iront aux rendez-vous et le mardi 14 décembre, ce sera le tour de 2 autres collègues.

12 bibliothécaires sont donc, à ce

jour, convoqué-e-s pour entretiens disciplinaires par la mairie de Grenoble dont le maire, Éric Piolle, se déclare fermement opposé au passe sanitaire !

Quelle sera la suite de ces convocations ? Nous ne saurons le prédire, la loi est ainsi faite que la mairie-employeuse a 15 jours suite aux entretiens pour déclarer si sanctions et lesquelles.

L'intersyndicale, dont la CNT fait bien sûr partie, organise des rassemblements de soutien lors de chaque convocation et poursuit la lutte.●

*Céline, bibliothécaire en grève,
SSCT 38, section mairie de Grenoble,
et Alexandre, Stics 38*

Cette lutte essaime un peu partout en France. Le 10 novembre était jour de grève nationale et des bibliothèques de très nombreuses villes et communes sont restées portes closes. De manière absolument pas exhaustive, on peut citer : toute l'agglomération de Grenoble bien sûr, mais aussi Villefontaine, Auxile-Château, Argelès, Caen, Guingamp, Limoges, Angoulême, Toulouse, Quimper, Brest, Poitiers, Albi, Paris, Vienne, Lyon, Villeurbanne, la Salle, le Mas-d'Azil...

La prochaine date de grève nationale est fixée au 1^{er} décembre.

Un service public où l'on refuse certains publics, ça donne quoi?

Quel en est le principe ?

Nous avons dressé des verbatim de choses entendues à la porte des bibliothèques :

Une femme qui vient à la bibliothèque en cachette de son mari car il refuse qu'elle vienne, il a peur du virus depuis le 1er confinement : « Ah bon vous n'arrivez pas à lire mon pass ?... Ça ne marche pas, je ne peux pas entrer... C'est dur, mon mari ne me laissera plus sortir, c'est sûr... »

Une bibliothécaire : « Une dame d'origine Marocaine, maîtrisant mal le français et parlant quelques mots d'italiens m'explique qu'elle veut des livres pour apprendre le français. Gêné, je lui explique qu'elle doit me présenter son passe sanitaire. Elle me tend un passe sanitaire marocain que notre appareil n'arrive pas à scanner. La situation est doublement grotesque : devoir contrôler et l'absurdité de valider un QR code : je la laisse rentrer. »

« J'ai mon Pass, mais ça ne me fait pas plaisir de vous le montrer ! »

« Difficile de vivre dans un pays où le passe sanitaire n'est plus exigé pour aller à Ikea et est obligatoire pour aller à la bibliothèque et avoir accès à des centaines de livres gratuits. Mais c'est vrai que la culture n'est pas essentielle pour le gouvernement... »

« Alors vous êtes flics maintenant ? »

« Quel scandale de mobiliser un bibliothécaire pour scanner des passes ! »

Une bibliothécaire : « Le fait de contrôler me déprime à chaque fois, même si je sais pourquoi je le fais : uniquement pour permettre à la bibliothèque d'ouvrir un peu entre deux jours de grève... Il y a pendant la plage horaire de contrôle, toujours au moins UN moment où je sens le côté fragile de contrôler sans souscrire à ça. C'est à dire que même si on rigole avec certaines personnes, il y a toujours CE moment où je ressens une vraie tristesse qui pourrait me faire flancher, selon comment la personne s'adresse à moi dans ces moments-là. Contrôler est une violence lorsqu'on n'a pas choisi cette mission, qui peut être carrément traumatique si ça ne se passe bien avec le public à ce moment-là. »

Italie

Attaque fasciste à Rome

Samedi 9 octobre dernier, une manifestation contre le pass sanitaire était organisée à l'appel de plusieurs organisations et syndicats ainsi que d'un collectif anti-vaccin "novax" à Rome. Cette manifestation visait à s'opposer à la mise en place d'un pass sanitaire sur les lieux de travail à partir du 15 octobre. A la fin de la manifestation un groupe de néo-fascistes italiens ont attaqué le siège du syndicat CGIL dans le centre-ville.

Ils ont détruit plusieurs ordinateurs, des documents ainsi qu'une fresque dédiée au mouvement ouvrier italien.

Pour le syndicat CGIL (Confederazione Generale Italiana del Lavoro/ Confédération générale italienne du travail), il s'agit de membres d'un groupe néo-fasciste nommé Forza Nuova car plusieurs de ses membres ont été aperçus dans des vidéos lors de l'attaque du syndicat. Deux dirigeants de l'organisation figurent en outre parmi les 12 personnes interpellées lors de l'attaque du syndicat italien : Giuliano Castellino, leader romain de Forza Nuova et Roberto Fiore, actuel secrétaire de l'organisation. Les deux hommes sont connus par les forces de police italiennes pour leurs engagements fascistes. L'un d'eux a été condamné pour attaque de journa-

listes et l'autre possession illégale d'armes au siège d'un parti fasciste qu'il avait créé.

Le groupe Forza Nuova (force nouvelle en français) est un groupe qui se revendique néo-fasciste. Il a été fondé en 1997 par Roberto Fiore et Massimo Morsello. Ce groupe se compose d'anciens membres des groupes armés d'extrême droite impliqués dans les attentats des années 1970-80.

Pour rappel le syndicat CGIL est un syndicat majoritaire et historique en Italie équivalent de la CGT en France. Il a été recréé en Italie à la libération en 1944. Il est l'un des symboles de la résistance au fascisme.

Dès le lendemain, dimanche 10 octobre, des manifestations populaires et antifascistes ont été organisées partout dans le pays. Le 16 octobre

suivant, à l'appel du syndicat CGIL ainsi que de toutes les forces se reconnaissant dans l'antifascisme, une manifestation très soutenue a été organisée à Rome. Plus de 200 000 personnes sont venues marcher pour manifester leur opposition à cette attaque et de nombreuses associations, syndicats et partis politiques ont réclamé l'interdiction et la dissolution des groupes fascistes comme Forza Nuova en Italie.

Cette démonstration populaire antifasciste fait plaisir à voir de France où l'opposition aux idéologues d'extrême droite est aujourd'hui déniée, diffamée, criminalisée et invisibilisée par le rouleau compresseur médiatique. La montée des groupuscules fascistes en Europe s'est accélérée depuis la pandémie du Covid 2019. Face à leur résurgence, opposons un raz-de-marée populaire comme en Italie. ●

G.T Europe





Kanaky

30 ans de dialogue menacés par l'état français

Depuis les accords de Nouméa (1998), l'Etat français s'est engagé à organiser des consultations sur l'indépendance. Deux référendums ont été organisés, en 2018 avec 43,3% de votant-es pour l'indépendance et en 2020 avec cette fois-ci 46,7% de votant-es pour (En 2020, 11 000 personnes en plus se sont mobilisés pour) . Nous vous en avons déjà parlé dans les pages internationales du Combat syndicaliste. Afin de se débarrasser de la question de l'indépendance de la Kanaky avant les élections présidentielles, une troisième consultation est unilatéralement prévue par l'Etat français pour le 12 décembre 2021.

Cette consultation que les indépendantistes souhaitent historique s'annonce catastrophique. Ils en demandent donc le report. En effet, la Kanaky est frappée de plein

fouet par la pandémie de Covid 19. Le nombre de décès est important (environ 300 pour une population de 270 000 insulaires) et les mesures de confinements ou de distanciation empêchent la vie sociale et politique de l'archipel. D'autant que le débat sur la vaccination fait rage et qu'il divise les populations comme en France.

Les responsables du FLNKS (Front de Libération National Kanak et Socialiste) et leurs partenaires, réuni-es au sein d'un Comité stratégique indépendantiste de non-participation ont déclaré :

« Nous, les partisans du oui [à l'indépendance], souhaitons que cette ultime consultation de l'accord de Nouméa se déroule dans un climat serein et apaisé [...] ce ne sera pas le cas ».

Elles ont précisé que si cette consultation était maintenue dans ces conditions elles ne

« respecteront pas le résultat » et « si nécessaire ils pointeront devant la communauté internationale les manquements d'un État qui ne tient pas parole ».

Le Mouvement des Jeunes Kanak en France (MJKF) a précisé que la non participation au référendum n'était pas un boycott (qui lui impliquerait des actions directes contre la tenue du référendum).

Les représentant-es de l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et Exploités) assurent que les populations ne sont plus disponibles pour ce scrutin car elles sont trop absorbées par leur propre survie. De plus, les cultures millénaires des peuples océaniques nécessitent des périodes rituelles et de deuil que le délai du référendum ne permet pas.

L'USTKE est touché de plein fouet par la pandémie. Plusieurs

militant-es sont décédé-es en laissant un vide chez leurs camarades de lutte. Nous saluons ici la mémoire et les combats des camarades Wallès Wallès et Qenenoj Felix, membres fondateurs de l'USTKE, Gidro Maniqe, militante de l'USTKE et de toutes celles et ceux qui continuent la lutte.

Le 13 novembre s'est tenu à Paris, place Edouard Renard (square des anciens combattants d'Indochine) devant le musée de l'histoire de l'immigration, anciennement musée des colonies et de la France extérieure, un rassemblement à l'appel du mouvement des jeunes Kanak socialistes (MJKS). Plusieurs organisations étaient présentes en soutien. Des prises de paroles ont rappelé les étapes historiques du processus de décolonisation en cours. La représentante du bureau politique du FLKNS a précisé que cette situation menace clairement trente de dialogue entre les forces indépendantistes et l'Etat colonial.

Les camarades kanak ont tenu à expliquer le choix symbolique du lieu de rassemblement. En effet, en 1931, lors de l'exposition coloniale, 103 Kanak avaient été exposés, et présentés comme des cannibales dans une mise en scène macabre d'un zoo-humain.

Plusieurs intervenants sont revenus sur l'histoire des 170 ans de présence coloniale française en Kanaky. Le Mouvement des Jeunes Kanak en France (MJKF) a précisé que la non-participation au référendum n'était pas un boycott (qui lui impliquerait des actions directes contre la tenue du référendum).

Les organisations françaises solidaires des indépendantistes ont ensuite pris la parole pour réaffirmer leur soutien et appuyer la demande de report du scrutin. La CNT était

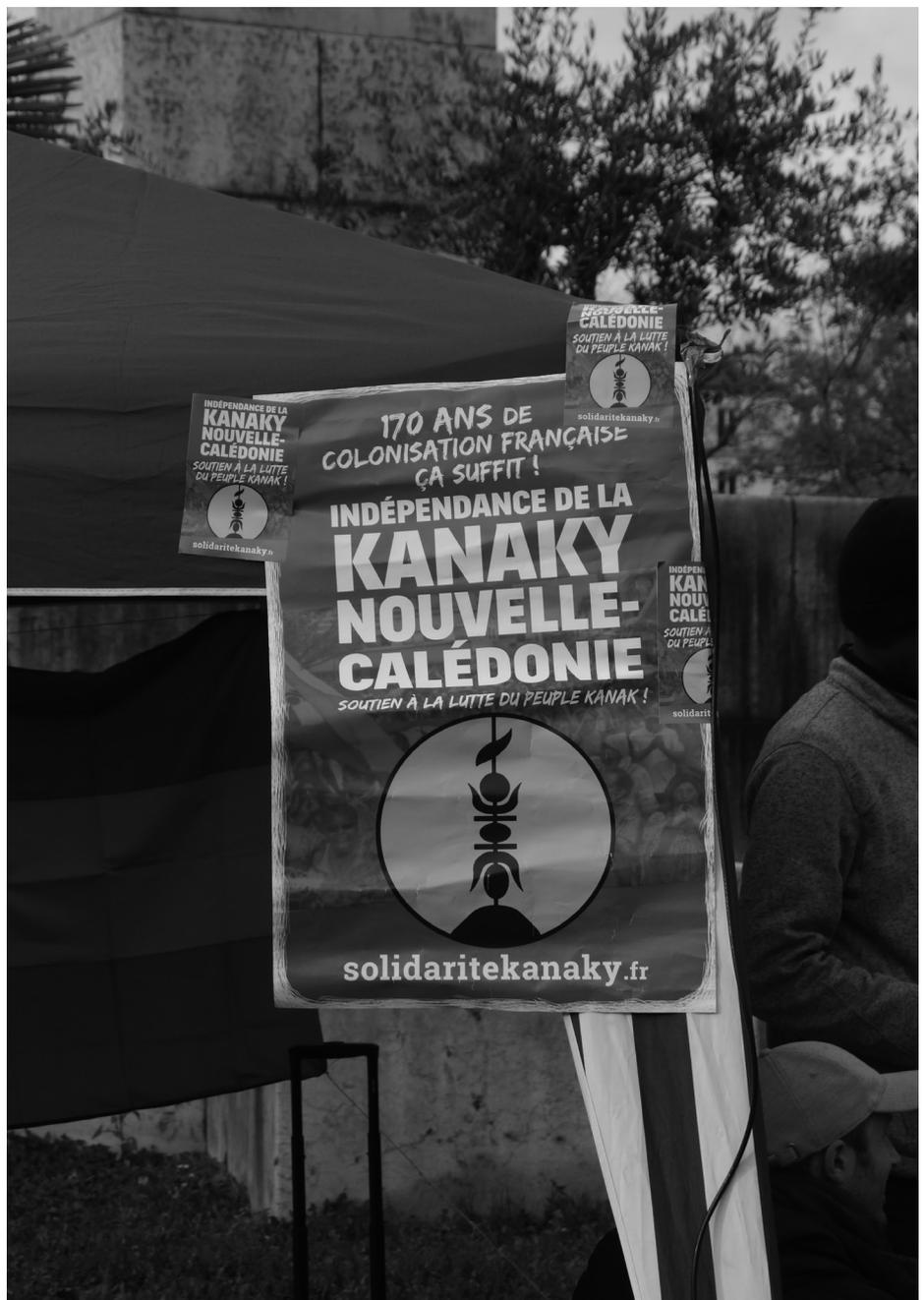
représentée par quelques camarades et drapeaux.

La CNT tient donc à rappeler qu'elle apporte son soutien à l'ensemble du mouvement indépendantiste Kanak dans sa demande de report de la consultation du 12 décembre au deuxième semestre de 2022. Nous dénonçons l'envoi de 2000 militaires

et de gendarmes de l'Etat Français en Kanaky.

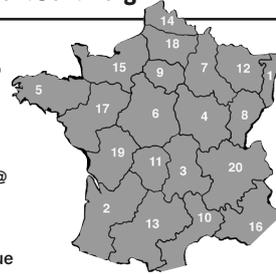
En souhaitant que les routes de l'indépendance soient devant elles et eux et nous, nous envoyons tout notre soutien et notre solidarité au peuple Kanak. ●

Le secrétariat international de la CNT-F



Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org

Syndicats régionaux PTT

Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac

Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne Franche Comté

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21

6b rue Musette
21000 Dijon

http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html

06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX

06 34 98 30 72

bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté Syndicats CNT Doubs

c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-doubs@cnt-f.org

CNT Jura

Sur la Roche
39370 Les Bouchoux

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes

ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,

cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org

UD CNT Moselle

5, place des Charrons,
57000 Metz

ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse

Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille

03 20 56 96 10

ur59-62@cnt-f.org

15 Manche

Syndicat CNT Manche
cntmanche@cnt-f.org

facebook.com/cnmanche

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays de la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

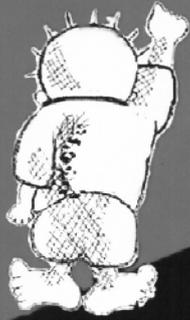
Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers

05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau,
69001 Lyon

عاش تضامن العمال الاممي مع مقاومة الشعب الفلسطيني



SOLIDARITE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

AVEC LE PEUPLE
PALESTINIEN
EN RESISTANCE

GRUPE DE TRAVAIL PALESTINE DU
SECRETARIAT INTERNATIONAL DE LA CNT

WWW.CNT-F.ORG/INTERNATIONAL

Palestine Soutien à 6 ONG

Ce vendredi 22 octobre 2021, le ministère israélien de la Défense a désigné six organisations non gouvernementales qui interviennent dans les territoires palestiniens comme « organisations terroristes ». Le gouvernement d'Israël développe une rhétorique honteuse qui insinue que ces ONG financeraient secrètement des activités terroristes.

La CNT tient à rappeler la situation de guerre coloniale et d'apartheid que connaissent les populations palestiniennes ainsi que l'urgence de leur situation, toujours tristement d'actualité. C'est d'ailleurs contre cette situation que ces ONG travaillent en oeuvrant dans des domaines variés allant de la santé, à l'agriculture, en passant par la promotion culturelle. Défendre les droits des palestiniennes à la santé n'est pas du terrorisme. Défendre les paysannes, productrices d'olives ; qui sont violemment attaquées par des colons israéliens, ce n'est pas du terrorisme. Défendre la culture palestinienne face à la réappropriation exercée par Israël comme dans le domaine culinaire par exemple, ou défendre l'existence des traces historiques niées par Israël, n'est pas du terrorisme. La solidarité internationale avec le peuple palestinien a tou-

jours été attaquée, diffamée, et empêchée mais elle continuera de vivre.

Ces six organisations sont reconnues d'utilité publique pour les Palestiniens même par l'O.N.U. Nous vous les présentons rapidement :

■ Al-Haq

C'est un groupe datant de 1979. Al-Haq est l'un des plus anciens groupes de défense des droits des Palestiniennes actives en Cisjordanie. Il répertorie les atteintes aux droits de l'homme perpétrées contre les Palestiniennes.

■ Addameer

Addameer, créé en 1991, représente les prisonniers de sécurité palestiniennes devant les tribunaux militaires israéliens. Le nom du groupe veut dire « conscience » en arabe.

■ L'Union des comités de travail agricole

Organisation agricole palestinienne à but non lucratif fondée en 1986, l'Union des comités de travail agricole mène des projets pour le compte de di-

zaines de milliers d'agriculteur-ices palestinien-nes. L'organisation aide les agriculteur-ices à développer leurs terres, à mettre en place des infrastructures agricoles, à fournir de l'eau et à résoudre d'autres problèmes connexes. Selon cette organisation, 25 000 familles palestiniennes en bénéficient.

■ Défense des enfants International — Palestine

Defense for Children International – Palestine défend les droits des enfants palestiniens. Fondée en 1979, elle est la branche locale de l'organisation internationale à but non lucratif, Defense for Children.

■ Centre Bisan pour la recherche et le développement

Le centre Bisan est un petit groupe de réflexion palestinien de gauche. C'est une organisation à but non lucratif qui mène des recherches et des initiatives culturelles en Cisjordanie et à Gaza.

■ L'Union des comités des femmes palestiniennes

L'Union des comités de femmes palestiniennes (UPWC) a été fondée en 1980. L'organisation offre une formation aux femmes qui veulent participer à la politique, ainsi qu'un soutien juridique et psychologique.

Nous ne pouvons rester sans réaction face à cette nouvelle attaque contre la solidarité entre les peuples. Dans la poursuite de son engagement au côté du peuple Palestinien, la CNT appelle à faire connaître la criminalisation de ces 6 ONG qui interviennent en Palestine et à participer aux pétitions et manifestations de soutien en leur faveur.

Nous relayons ici la pétition sur le site de l'Agence France Palestine Solidarité : <https://www.france-palestine.org/> ●

Le secrétariat international de la CNT-F

#StandWithThe6

Association France Palestine Solidarité

Solidaires des ONG palestiniennes



Des nouvelles de la Grèce

Fond de solidarité en faveur des militant·es persécuté·es (Athènes, Grèce)

Nous relayons ici un appel de l'A.G.

Nous soutenons activement et nous nous opposons collectivement aux litiges, frais de justice et aux amendes qui pèsent sur des centaines de militant·es. Vous aussi, vous pouvez contribuer à notre lutte, afin que nous nous assurions qu'aucun camarade ne soit laissé pour compte.

Le 8 janvier 2021, le prisonnier politique Dimitris Koufontinas a annoncé qu'il se mettait en grève de la faim à la prison de Domokos, exigeant son transfert à la prison de Korydallos, à Athènes, telle que définie par la loi.

Ces derniers mois, le gouvernement a fait adopter un projet de loi, qui a été annoncé comme calibré pour le cas de Koufontinas. Selon ce projet de loi, les prisonniers reconnus coupables de terrorisme ne seront pas détenus dans des prisons

rurales, ils ne seront même pas transférés, ni renvoyés dans leur ancien centre de détention. Cependant, même cette pratique n'a pas été appliquée au camarade Koufontinas. Ce qui lui a valu d'être transféré - à titre exceptionnel - dans un centre de détention différent de celui auquel il était censé être selon la loi qui avait été adoptée précisément pour lui. Cette situation l'a conduit à prendre la décision d'entamer une grève de la faim, afin d'obtenir son transfert, exactement comme le prévoit la loi. Il dénonce le traitement constant, différent et vindicatif dont il est victime.

La grève de la faim de Dimitris Koufontinas a commencé dans un environnement politique général d'autoritarisme d'État. Cela s'est également traduit par un certain nombre d'objectifs réactionnaires/conservateurs/d'extrême droite fixés par le gouvernement ND (Nouvelle

Démocratie). Il s'agit de cibles qui ont à voir avec l'extermination des militant·es et du mouvement radical en général. Mais aussi spécifiquement contre Dimitris Koufontinas lui-même, auprès de qui le gouvernement exprime sa rhétorique anti-mouvement. De plus, la pandémie est une occasion idéale pour imposer de nouvelles attaques contre les acquis sociaux, à plusieurs niveaux.

En ce moment, l'instrumentalisation de la crise sanitaire, le confinement étendu et strict servent comme moyen de répression contre les mobilisations et manifestations. La terreur policière associée aux contrôles ininterrompus dans les places, les rues, les quartiers ou ailleurs, combinés à tous ce qui précède, a rendu extrêmement difficile la création d'un mouvement de solidarité dynamique.

En trouvant un terrain d'entente autour de la solidarité et le soutien



au combattant D.K., nous - individus et collectifs issus d'un large éventail de points de départ idéologiques et sociaux - nous sommes réunis. Malgré les conditions sans précédent et extrêmes d'interdictions et de restrictions dans lesquelles nous avons été contraints de militer pendant toute la période, depuis le début de la grève de la faim, nous avons réussi à tenir des assemblées importantes et productives, ainsi qu'à accomplir une série d'actes politiques.

Au début, toute tentative d'action de solidarité était brutalement attaquée avant même d'avoir pu commencer. Cependant, la persévérance des gens a conduit à quelques mouvements régionaux qui ont ouvert la voie, même en dehors du centre-ville, et ont soulevé la question de la grève de la faim (blocage de l'avenue Syngrou, intervention au centre commercial de Marousi).

De plus, afin d'exercer une pression plus large par le biais d'acteurs institutionnels intermédiaires et - compte tenu de l'omerta médiatique, pour extraire n'importe quelle sorte de déclaration publique autour de la question, nous sommes intervenus devant le siège de l'Ordre des avocats d'Athènes et de l'Association médicale d'Athènes, le siège du Syndicat des journalistes des journaux quotidiens d'Athènes et le siège d'Amnesty International-Grèce.

Alors que la grève de la faim s'intensifiait, un ciblage politique de haut niveau a été décidé, comme les interventions devant l'ambassade des États-Unis (par une sorte de mini-manif) et la maison de Katerina Sakellaropoulou, Présidente

de la République hellénique.

Dans le même temps, à Athènes, le centre-ville était considéré comme approprié pour être un terrain important pour revendiquer notre existence. Par conséquent, nous avons organisé sept manifestations à l'échelle nationale et une dans le centre de la ville, aux Propylées. Durant cette période, la ville d'Athènes a dû faire face à des jours de répression sans précédent (des dizaines de personnes ont été détenues, arrêtées et condamnées à une amende). Le centre de la ville était militarisé chaque jour, avec des forces de police dans chaque allée d'un large périmètre autour du point de rassemblement, avec des escouades de police anti-émeute (MAT/YMET) et de force de réaction rapide (DELTA), mais aussi avec des canons à eau répartis à l'intérieur de la zone de concentration et même avec un hélicoptère et des drones volant au-dessus pour localiser les points d'origine de nos mouvements.

Néanmoins, malgré les contrôles étouffants, les forces de police ex-

cessives et l'attaque sauvage par les flics, malgré les gaz lacrymogènes, les coups, les arrestations et les amendes, les manifestants non seulement n'ont pas diminué, mais ont progressivement augmenté. C'est la détermination, l'abnégation, la persévérance et la camaraderie qui ont poussé les gens à dire qu'ils seraient là chaque semaine, tous les jours si nécessaire, jusqu'à ce que la lutte de notre camarade en grève de la faim ait gain de cause.

Un grand merci aux camarades qui ont soulagé grâce à leur soutien le poids des ciblage politiques dynamiques et de haut niveau. Les arrestations étaient une donnée incontournable. C'est le cas pour les deux squats au ministère de la Santé avec 65 arrestations suivie d'une amende de 300€ pour chaque personne arrêtée ainsi qu'au ministère de la Culture avec 35 arrestations suivies elles aussi une amende de 300€ pour chaque personne arrêtée.

Il en va de même pour ceux qui ont participé à la manifestation devant le siège du parti Nouvelle démocratie, à Moschato avec 115 interpellations suivis d'une amende de 300€ pour chaque personne arrêtée.

Nous considérons que ces actes représentent un tournant pendant





la grève de la faim, du moins à Athènes. Ils ont donné une impulsion extraordinaire au mouvement de solidarité et ont également fait passer le message que la résistance peut avoir un coût, mais qu'elle a aussi un impact. Et c'est exactement cet impact qui fait que la lutte en vaille la peine.

Enfin, nous avons réussi à conserver notre autonomie politique et notre radicalité en s'appuyant sur le slogan « Je suis né le 17 novembre » inscrit sur notre grande banderole centrale. Celle-ci suggère plusieurs niveaux de lecture. A plusieurs reprises, le bloc de rassemblement comptait entre 5 000 et 7 000 personnes par jour. A la fin des manifestations, ce bloc devenait autonome et se dirigeait vers Exarchia. Se réapproprier le quartier après des mois de domination par des gangs de l'État a renforcé notre confiance collective en nous même, nous renforçant davantage.

L'élan développé par la présence quotidienne de milliers de manifestant.es a entraîné la généralisation d'une répression extrême, ce qui n'a pas empêché les gens de descendre en masse dans les rues.

Au cours des 65 jours de grève de la faim de notre camarade, plus de 200 arrestations ont été effectuées et encore plus d'amendes ont été infligées. Les personnes arrêtées font face à 3 à 4 chefs d'accusation (désobéissance, propagation du coronavirus, obstruction/perturbation de la circulation et - dans certains cas, refus d'obtempérer). Chaque interpellation est en outre passible d'une amende de 300€ pour violation des mesures restrictives liées à la pandémie.

L'Assemblée de soutien à Dimitris Koufontinas a décidé de faire face collectivement aux litiges et aux frais de justice qui pèsent sur un grand nombre de camarades qui ont été arrêtés lors des manifestations et des interventions organisées, convoquées et tenues par l'Assemblée.

C'est une question de principe pour nous qu'aucun camarade ne soit laissé seul à porter le fardeau de la persécution, des frais de justice et des amendes qui ont été infligés pendant la grève de la faim, et dont l'ampleur nous referme dans une nouvelle ère de répression, à laquelle nous devons faire face aussi collectivement que possible.

Si vous souhaitez renforcer notre lutte pour payer les amendes et frais de justice exorbitants, vous pouvez déposer de l'argent sur le compte bancaire suivant :

IBAN -
GR0801401830183002340008514
Titulaire du compte bancaire :
AMALIA DOULIGERI

**NOUS NE LAISSERONS
PERSONNE SEUL ENTRE LES
MAINS DE L'ÉTAT
LA SOLIDARITÉ EST
NOTRE ARME.●**

*L'Assemblée de solidarité avec le gréviste
de la faim, Dimitris Koufontinas*



République bananière



Tropiques toxiques,
Jessica Oublié, Nicola Gobbi,
Kathrine Avraam, Vinciane Lebrun,
éditions Steinkis, 240 p, 22€.

les poissons, coquillages et crustacés autour des îles, interdisant des zones de pêche côtière, vivrière et commerciale. L'autrice de cette copieuse BD documentaire démarre à la source, aux Etats-Unis, à Hopewell (Virginie), où le même produit chimique, commercialisé dès 1952 sous le nom de « kepone » détraque vite la santé des ouvriers de l'usine, dont les eaux usées polluent les égouts et la rivière locale qui fournit l'eau potable et où tout le monde allait nager. Avec comme toujours quand le capitalisme est confronté à un frein à ses profits, responsables et ingénieurs connaissant parfaitement la nocivité du produit mais persistant à empoisonner salariés, usagers directs et populations autour. Même histoire pour le tabac, l'amiante, aujourd'hui les pesticides agricoles...

en connaissance de cause, à l'insu des victimes, un poison collectif puissant et persistant.

L'autrice rencontre paysans, chercheurs, ingénieurs, journalistes, officiels, politiques, juristes, et rapporte les propos des industriels de la banane. Elle discute aussi avec des militant-es antillais-ses qui relient ce scandale au passé esclavagiste, les békés tenant l'économie des îles, détenant les usines de production locale comme les hypermarchés. La vie chère qui fait leurs profits est liée à une agriculture servant les marchés métropolitains, impliquant d'importer 90% de ce qui est consommé aux Antilles. D'où la lutte de 2009 qui a fait connaître le mot « profittation » et le LKP, « *Lyannaj kont pwofittasyon* » (Comité contre la profittation) contre l'État, et les patrons, mettant à jour la division raciale du travail, z alliant lutte de classes et anticolonialisme. Aujourd'hui des collectifs comme « *Lyannaj pour Dépolyé Matink* » (pour dépolluer la Martinique) lutte pour une cartographie fine des secteurs pollués, pour une indemnisation des victimes, pour la remédiation des sols, la gratuité des procédures, pour une désintoxication des corps, la gratuité des analyses des sols permettant de savoir si on peut planter et se nourrir de la terre... Survivre au désastre. Aux Antilles c'est déjà un processus vital engagé.●

Nico, interco Nantes

Aux Antilles, le nom chlordécone ne sonne pas comme un mauvaise blague. La persistance de ce pesticide aspergé de 1972 à 1993 en Martinique et Guadeloupe contre les charançons ravageant les bananeraies, est passée d'un enjeu agricole à une question de santé publique pour plusieurs générations, tout en s'affirmant comme un marqueur colonial. Antillaise d'origine, Jessica retourne au « *Péyi an nou* » et mène pendant deux ans l'enquête sur ce mal profond qui affecte l'agriculture et ses trimards, la terre, les légumes racines des jardins, l'eau du robinet,

Les effets toxiques de la chlordécone dureraient entre 70 et 700 ans selon la capacité des animaux, produits de la mer, végétaux, à éliminer la molécule, devenue perturbateur endocrinien dans la chaîne alimentaire. Poussé par les békés, ces grand propriétaires antillais blancs héritiers des familles négrières qui protègent leurs profits et leur productivisme, l'appareil d'État métropolitain a minimisé, retardé la prise en compte, introduit l'idée de « risque acceptable » de ce qui n'est qu'une obstination criminelle. Les trois singes, rien vu, rien entendu, rien dit ont ici des visages de députés ou de békés propageant

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM. ADRESSE.....

PROFESSION..... MAIL.....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT GRATUIT ➔

Réparer les survivantes



À la maison des femmes,
Nicolas Wild, éditions Delcourt,
196 p, 18€.

À La Plaine Saint-Denis, dans le 9-3, cette maison des femmes accueille des femmes victimes de violences ou plus généralement traversant des difficultés liées à leur genre. Pour mieux prendre en charge l'accueil, l'écoute, le soin et les débuts d'une reconstruction, ce lieu sans équivalent en France réunit en un seul bâtiment des soignantes, une psy, une gynéco, une conseillère conjugale et familiale, une médecin-légiste, une formatrice en autodéfense et des femmes donnant des cours de français à des migrantes arrivées depuis peu. C'est l'idée d'un guichet unique, mais le terme sonne trop d'une froideur administratif, c'est plus un havre qui panse des plaies, dispense des soins psychologiques, mentaux, sociaux, émotionnels, le tout avec autant de chaleur humaine que possible. Opérant sous le régime du secret mé-

dical partagé, ces professionnelles peuvent se transmettre les dossiers des patientes, et échanger à leur sujet, assurant plus de fluidité, de suivi et d'efficacité dans leurs parcours de soin.

Pour faire découvrir ce lieu pluridisciplinaire, féministe et transversal, ouvert en 2016 par sa fondatrice, Ghada Hatem, gynécologue-obstétricienne, le dessinateur met en scène ses hésitations et ses questionnements dans cette plongée dans un univers voué à « *l'autre moitié du ciel* » (c'est écrit sur un mur), un espace quasiment non mixte. Il y est revenu régulièrement entre janvier 2017 et novembre 2020. Cet intrus admis, pas très au courant des tenants et aboutissants, pose des questions basiques, presque naïves. Il y croise une déboutée du droit d'asile, torturée en Erythrée, une autre en demande d'IVG, d'autres fuyant un compagnon violent, un frère, et l'environnement social, patriarcal, qui les couvrent... Des rencontres brèves, sur place, d'autres plus longues livrant des séquences du parcours de vie, ou de survie, de ces femmes. Chaque fois que ça a été possible, il a soumis le premier jet dessiné de la retranscription de ces témoignages aux intéressées, pour validation.

Une sage femme effectuant une recherche sur les réalités de l'excision livre à l'auteur un regard clinique sur ces sévices rituels. Lors de la pause de midi, il s'incruste avec son sandwich et son carnet de notes et de dessin, et



"JE NE SUIS PAS UNE FEMME, JE NE SUIS PAS UN HOMME, JE SUIS UN MÉDECIN."
GHADA HATEM EST LA FONDATRICE DE LA MAISON DES FEMMES.

recueille les échanges, suivis de démarches et transmissions, un jour où est évoqué le viol d'une gamine de onze ans, sans doute par son cousin. Choc. On se retrouve ainsi au milieu de cette équipe très soudée, toujours sur la brèche (14 600 consultations y ont été réalisées en 2020), y compris les départs de l'effectif, des discussions sur les subventions, un groupe de parole, une séance de lobbying à l'assemblée nationale pour lever des fonds, des confidences sur le processus d'emprise auprès d'un compagnon violent jusqu'à l'audience au tribunal qui juge le type qui prend 2 ans dont 6 mois ferme. Le reportage en trente épisodes nous plonge même dans la teuf d'anniversaire du dessinateur, et finit dans une réunion en Visio dessinée. Ce qui clôt cette immersion dans l'îlot de solidarité, d'empathie et de sororité, refuge d'attention aux autres, malgré le rythme soutenu et la détresse physique et psychique des femmes qui poussent chaque jour la porte de cet oasis protégé. ●

Nico, interco Nantes

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

POUR NOËL?
OFFREZ AU MONDE...



UN ABONNEMENT AU
COMBAT SYNDICALISTE